TRANSPARENCE DES ÉLECTIONS

Hanoune avertit les walis

La secrétaire générale du Parti des travailleurs renouvelle son appel pressant au respect de la volonté populaire, à l'occasion des élections législatives du 4 mai prochain, et à ne pas se jouer des résultats en faveur des partis du pouvoir ou ceux piaffant d'impatience de le rejoindre.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Intervenant, hier, dans un meeting électoral à Gué-de-Constantine, dans la capitale, où elle pilote la liste de son parti, Louisa Hanoune a tenu notamment à interpeller les walis qu'elle invitera à «ne pas être la cause de l'embrasement du pays». En raison, notamment, de «velléités de transférer les voix des électeurs en faveur des partis du pouvoir ou ceux nourrissant le fol espoir de le rejoindre».

Des partis qui, au vu de la conjoncture actuelle du pays, frappée du sceau de l'austérité avec ses corollaires : un pouvoir d'achat de plus en plus difficile, gel de nombre de projets et de recrutements, ne peuvent, selon elle, prétendre à avoir les faveurs des électeurs, de là à prétendre à la majorité.

Hanoune, qui s'exprimait devant une forte assistance, parmi laquelle l'ex-ministre de la Culture, Khalida Toumi, et l'ex-vice-présidente du Sénat et néanmoins illustre moudjahida Zohra Drif-Bitat, ne s'est pas empêchée de traiter de l'échange Saâdani-Ould Abbès, y lisant la preuve irréfutable de l'implosion sans précédent au sein de l'ex-parti unique qui traduit on ne peut plus clairement la crise aiguë qu'endure le pays.

Plaidant, une fois de plus, pour une participation massive des électeurs, jeudi prochain, la secrétaire générale du PT considérera que ces élections sont déterminantes pour le pays. Car, pour elle, «ces élections constituent une occasion pour les citoyens de choisir entre rester dans leur état actuel, préférant continuer à pleurer sur leur sort, ou décider en dépit de la pollution de l'opération électorale que ces élections sont déterminantes et sont un moyen de lutte et de résistance».

Et à Hanoune d'estimer que l'heure est venue de sauver le pays de ce système qui constitue, à ses yeux, un danger pour le peuple algérien, ajoutant que celui-ci «n'est plus capable de continuer à gérer le pays».

Elle promettra, enfin, de tout faire pour revoir toutes les législations ayant émané du gouvernement, entre autres les lois de finances qui ont consacré l'austérité, à l'origine du gel de pas moins de 5 000 projets de développement, la loi sur les retraites, celle portant code des investissements, ou encore la loi portant code de la santé qui, selon elle, a consacré le retour des Algériens à la triste époque de l'indigénat et qui ouvre la porte grande au travail des enfants.

M. K.

Photo : Samir Sid

Louisa Hanoune.

CRÉDIBILITÉ DES ÉLECTIONS

Le gouvernement tente de convaincre

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a choisi de réunir la société civile, à la veille du dernier jour de la campagne législative, pour appeler à voter massivement le 4 mai prochain. Le président de la République qui a adressé un message, a tenté de donner des assurances quant à la transparence de cet «important» rendez-vous.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) - A l'occasion de cette rencontre nationale de sensibilisation au profit du scrutin du 4 mai prochain, organisé au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, le président de la République qui a adressé un message, lu par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information, a indiqué que la tenue de ce rendez-vous témoigne de la stabilité politique et des institutions de l'Etat. Un rendez-vous, rapporte Imane Houda Feraoun, qui sera organisé dans un contexte financier lourd de défis pour le pays mais dont la sécurité est garantie, et ce, grâce «aux efforts et aux succès des forces de l'ordre contre le terrorisme».

Selon le message, les pouvoirs publics ont pris toutes les dispositions pour une bonne organisation de ce scrutin, avec la mobilisation de près d'un demi-million de fonctionnaires pour l'encadrement de plus de 65 000 centres et bureaux de vote.

Dans ses recommandations, Bouteflika, étant le premier magistrat du pays, a instruit dans son message à la nation les magistrats d'êtres rigoureux et d'étudier l'ensemble des dépassements en toute transparence et impartialité.

La prochaine Assemblée qui sera élue, souligne le président, «aura la noble mission de poursuivre la mise en œuvre des dispositions importantes découlant de la révision constitutionnelle, dont notamment, un contrôle plus étroit de l'action gouvernementale, la mise en place d'un rôle accru pour l'opposition parlementaire, l'adoption de plusieurs lois et la finalisation de la modernisation du service public et de la gouvernance au service des citoyens.»

La nouvelle Assemblée, selon lui, aura également à légiférer pour la finalisation de diverses réformes destinées à promouvoir une économie davantage diversifiée, de sorte à réduire la dépendance du développement du pays ainsi que le bien-être de la population envers le marché mondial des hydrocarbures», c'est pourquoi, indique-t-il, «le scrutin du 4 mai prochain dont vous aurez à choisir entre 1 000 listes revêt une dimension particulière».

Pour le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, ce rendez-vous permettra de faire barrage aux menaces qui guettent l'Algérie. « Nous devrons donner une leçon aux ennemis de l'Algérie à travers une participation massive», a appelé Noureddine Bedoui.

S. A.

PUBLICITÉ

DÉBUT HIER DU VOTE DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Près d'un million inscrits sur les listes électorales

C'était le début du vote pour les législatives pour la communauté algérienne établie à l'étranger. Ils sont près d'un million (955 466 plus exactement) inscrits sur les listes électorales sur une population globale enregistrée au niveau des consulats et ambassades de 2,3 millions.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Selon les explications fournies hier par Mohamed Bensaber, directeur de la communauté nationale à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, les électeurs résidant à l'étranger sont répartis sur 4 zones électorales. La zone 1 comprenant le nord de la France dont la capitale Paris et la zone 2 comprenant le sud de la France, dont Marseille.

Les zones 3 et 4 comprennent respectivement les pays arabes, l'Afrique et l'Océanie, et enfin les deux Amériques et les pays européens en dehors de la France.

Ces explications ont été fournies hier au ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales et à ses invités parmi les observateurs arabes et africains venus superviser le déroulement des élections législatives. Il s'agit des délégations de Nations-Unies, de la Ligue arabe et de l'Union africaine.

La délégation a visité la salle des opérations des élections législatives du 4 mai installée au siège du ministère. Le ministre des Affaires étrangères a déclaré à cette occasion que sur le territoire français où nos concitoyens sont nombreux, les électeurs auront à élire 4 représentants à l'Assemblée nationale. Il assure que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour l'occasion. Car, en plus des bureaux installés au sein des ambassades et des consulats, d'autres bureaux ont été ouverts avec la coopération des autorités locales afin de rapprocher les urnes des électeurs.

Cette année, s'agissant spécifiquement de la France et en raison du contexte électoral (2e tour des la présidentielle du 7 mai, Ndlr), la communauté algérienne établie dans ce pays vote samedi et dimanche avant de marquer un temps d'arrêt pour reprendre jeudi, journée légale du vote. «Cela a été fait en concertation avec les autorités françaises et à leur demande», a expliqué Ramtane Lamamra, insistant sur l'engagement de l'Etat à assurer les meilleures conditions de protection des urnes.

Sur le territoire des Etats-Unis, 12 bureaux de vote ont été mis à la disposition des électeurs installés dans les States, ajoute M. Lamamra. Ces douze bureaux viennent s'ajouter à la dizaine de bureaux ouverts au niveau de l'ambassade d'Algérie à Washington et au sein du consulat d'Algérie à New York.

but étant de faciliter l'acte de vote aux ressortissants des différents Etats américains. «Nous souhaitons que la communauté (algérienne) à l'étranger réagisse à cette disponibilité de l'Etat en se mobilisant massivement et d'aller exprimer librement leur choix. Il s'agit d'une expérience démocratique prometteuse et pionnière, car peu de pays au monde ont cette possibilité d'élire leurs représentants à l'Assemblée, et la communauté algérienne est aujourd'hui en mesure d'assumer pleinement son appartenance à la nation algérienne.»

Les observateurs étrangers ont été unanimes à saluer le bon déroulement des préparatifs des élections du 4 mai.

Y. D.